



La Lettre du Vieux Honfleur

Bulletin de la Société normande d'ethnographie et d'art populaire « le Vieux Honfleur »

2 €

Janvier 2021 n°20



Chers . ères sociétaires,

La crise sanitaire a complètement bouleversé le déroulement de nos activités en 2020 mais si les conférences ont dû être annulées, nous avons pu maintenir en les adaptant deux des trois promenades-découvertes qui étaient programmées.

Bien que la procédure ait été plus longue que prévue, la transmission du legs Turgis à la ville de Honfleur sera réalisé dans les toutes prochaines semaines.

L'intérêt porté à notre patrimoine et à notre histoire par la municipalité et l'office de tourisme s'est confirmé malgré les difficultés du moment, à travers la poursuite des projets en voie de concrétisation, que ce soit l'aménagement du CIAP, la réalisation d'une application pour visiter la ville historique, la restauration du manoir du Désert ou à plus long terme, le chantier-école La Mora. Le Vieux Honfleur y apporte son concours chaque fois que c'est possible.

Pour sa part propre, le Vieux Honfleur a lancé un projet éditorial en partenariat avec l'imprimerie Marie, la Nouvelle Histoire de Honfleur, dont le 1er tome est proposé en souscription ,à un tarif préférentiel, avant sa mise en vente commerciale pour la réouverture de la saison 2021.

Le contenu des articles de la présente lettre tient compte de l'actualité de cette année 2020 qui a conduit à porter un regard historique sur les autres crises sanitaires que nos ancêtres ont connues mais aussi à se pencher sur la politique culturelle suivie à Honfleur au XIXe siècle à l'occasion du 150 e anniversaire de l'ouverture de son théâtre municipal.

Le président



L'actualité des musées du Vieux Honfleur

En 2020, les musées du Vieux-Honfleur ont reçu 12 051 visiteurs. C'est 50,38% de moins qu'en 2019. Cette baisse très importante s'explique, bien entendu, par l'année très particulière que les musées ont traversée à cause de la crise sanitaire. La Covid-19 a engendré 157 jours de fermeture. Les chiffres de l'année écoulée n'ont donc aucune valeur comparative avec les années précédentes. Rappelons, d'ailleurs, le regain d'attractivité des musées du Vieux Honfleur qui, entre 2016 et 2019, ont connu une progression de leur fréquentation de 56,04%.

Cette année 2020 a toutefois été marquée par la mise en place et la concrétisation de plusieurs projets liés à la vie des collections et à la maintenance des bâtiments. Ainsi, la restauration du mur extérieur et de l'escalier donnant sur la cour du manoir d'ethnographie s'est déroulée à l'automne. Elle a été exécutée par une entreprise spécialisée dans les Monuments Historiques.

M. Claude Chicherie, ancien premier adjoint de la ville de Honfleur, dont le père était forgeron de marine indépendant et réalisait des éléments en ferronnerie pour certains armateurs, a fait don au musée de la marine des objets suivants : un film Pathé Baby sur bobine tourné à Honfleur au début du 20e siècle, un film pédagogique tourné à Honfleur dans les années 1970 et transposé sur support numérique, trois boîtes de dragées de baptême de bateaux (La Belle Etoile, la Joconde, La Mitaine) construits au chantier naval honfleurais Lacheray, et enfin trois photographies du lancement de la Belle Etoile (H273) à Honfleur en 1964.

Par ailleurs, un projet de comité pour la mémoire de l'esclavage en basse vallée de la Seine a vu le jour. Réunissant les villes de Honfleur, du Havre et de Rouen, il a pour objectif d'entamer une réflexion commune incluant un inventaire des collections, une meilleure valorisation et médiation de ces collections, ainsi qu'une réflexion sur la place de cette histoire dans la vie publique. À ce titre, les collections des Archives Municipales et des musées du Vieux Honfleur (échantillons de verroterie, livre d'échantillons de tissus de siamoise dit du « Prince noir, etc.), exceptionnelles par leur rareté, occuperont une place prépondérante.



Frédéric Lefebvre, conservation des musées de Honfleur

Les métamorphoses d'un site en trois « clics »!

Les 3 photos de la 1ère de couverture illustrent les métamorphoses d'un site urbain sous l'effet des politiques publiques d'aménagement. En grand format, l'un des premiers documents photographiques qui nous soient parvenus sur la ville de Honfleur, datable probablement de la fin des années 1850 ou du début des années 1860, montrant l'état du secteur de la « porte de Rouen » dans la 1ère moitié du XIXe siècle. Le pont en bois franchissant les fossés depuis la rue Notre-Dame jusqu'à la rue de la ville, n'existe plus. Le fossé est rempli de vase. Il est le réceptacle des « eaux usées » du faubourg Saint-Léonard et d'immondices de provenance diverses: un milieu hautement pathogène! Le comblement des fossés à l'initiative de la municipalité Luard permet un assainissement du site en même temps qu'il ouvre une nouvelle artère de circulation désenclavant le centre ville et offre un espace pour l'aménagement de places publiques. C'est en bordure du carrefour de la Porte de Rouen que le conseil municipal décide d'implanter le théâtre municipal qui a été inauguré au mois de janvier 1870. La société « Le Vieux Honfleur » a ajouté en 1899 au centre du carrefour un kiosque à l'occasion de la grande exposition qu'elle organisa à l'été 1899. A la fin du XXe siècle, le site connaît une nouvelle métamorphose avec la rénovation du Théâtre qui est agrandi d'une grande verrière, à l'emplacement d'un ancien petit parking pour accueillir la médiathèque et l'office de tourisme, deux institutions symboliques des mutations culturelles et économiques de la ville. La municipalité Lamarre a décidé aussi de rendre hommage aux « moulières » honfleuraises par une statuare placée au centre d'un rond-point remplaçant le kiosque démonté au lendemain de la Seconde guerre mondiale.



10, rue de la Prison
14600 Honfleur

Site Internet : www.le-vieux-honfleur.fr
Messagerie : lelievrepascal1@orange.fr

« En 1896, les fondateurs de la société « Le Vieux Honfleur », Léon Leclerc en tête, souhaitaient « relier le présent au passé en donnant un exemple constant, un enseignement vivant aux nouvelles générations... »

Si, comme nous, vous souhaitez entretenir cette vocation, le bulletin d'adhésion joint à cette « lettre » vous permet d'y contribuer »

L'association, reconnue d'utilité publique, reçoit des dons et des legs. Ils permettent d'enrichir les collections des musées, son fonds de documentation et contribuer à son action pour mieux faire connaître le patrimoine honfleurais.

L'actualité patrimoniale et éditoriale honfleuraise

Une année particulière pour le patrimoine en raison de la crise sanitaire mais pas une année blanche pour autant, il s'en faut de beaucoup.

Au niveau de l'évolution des idées d'abord: la campagne électorale a montré que la mise en valeur du patrimoine local était dans le champ des préoccupations des deux candidats, chacun y allant de ses propositions. C'est la preuve, s'il en est, qu'aucune politique municipale ne peut plus se concevoir aujourd'hui sans un volet patrimonial.

Au niveau de l'action :

Une application pour smartphone

Un outil de médiation digital à l'initiative de la ville dont la préparation a été confiée à la société RendR, permettra aux touristes de mieux s'approprier le patrimoine urbain grâce à une ballade guidée avec des contenus multimedias accessibles à tous.

Le CIAP

La ville, qui, après avoir adopté le projet scénographique, avait lancé les appels d'offres en cours d'année, a aujourd'hui passé les marchés avec les entreprises réparties sur 15 lots. La réouverture du chantier se prépare et les travaux devraient reprendre en janvier 2021. L'ouverture du CIAP au public reste prévue pour le premier semestre 2022.

Le manoir du Désert

De même pour le manoir du Désert ; les entreprises retenues pour les 4 lots devraient également commencer en début d'année 2021,

pour une durée de 8 mois. La maîtrise d'œuvre est assurée par l'agence Lympia-architecture (co-gérée par l'Architecte en Chef des Monuments Historiques, Daniel Lefèvre).

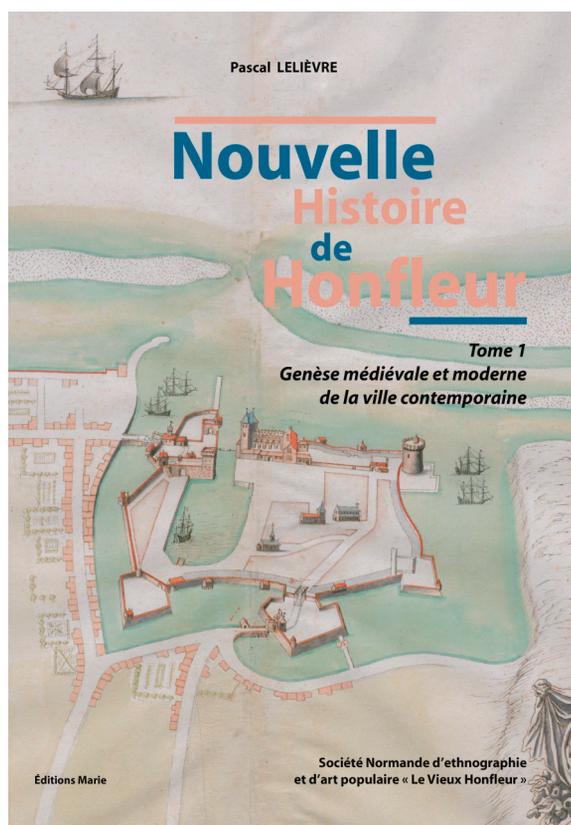
Restauration de la bannière des la Société des marins

L'ancienne bannière de la société des Marins avait été déposée dans les réserves du Vieux Honfleur. A la demande de la présidente de la société des Marins, notre association l'a restituée pour permettre sa restauration.

Cette bannière a probablement été créée pour le premier pèlerinage de la société des marins à la Chapelle de Grâce lors de la Pentecôte 1873. A cette date la société des marins qui avait été fondée en 1861 sous la dénomination Société de Notre-Dame de Grâce, avec pour mission l'organisation des secours mutuels et de retraite pour les marins, intégra les marins de Berville-sur-mer.

Deux restauratrices ont été pressenties pour accomplir le travail de remise en état, Eléonor Richer pour le textile et Fanny Dalencourt pour la partie bois et métal. Le coût total s'élève à 9295 €. La direction des musée a obtenu une subvention de la fondation du patrimoine à hauteur de 3000 €. Le complément, 6295 € sera payé par la mairie.

Une fois restaurée elle sera conservée par la direction des musées dans un contenant approprié. Elle pourra être sortie lors des processions ou exposée dans le musée de la marine ou au grenier à sel.



Cette Nouvelle Histoire de Honfleur renoue avec un genre très en vogue au XIXe siècle, mais délaissé jusqu'au dernier tiers du XXe siècle, celui des monographies urbaines. Si de belles monographies ont été écrites à partir des années 1970 pour les principales villes françaises, il n'en a pas été de même pour les plus petites. Or, depuis le milieu du XIXe siècle le travail des chercheurs, amateurs, étudiants ou professionnels confirmés, a renouvelé de nombreux aspects de nos connaissances sur Honfleur qui étaient héritées de ses premiers historiens.

Le premier tome de cette Nouvelle Histoire de Honfleur se propose de présenter sous une forme synthétique les résultats de ces recherches qui permettent une meilleure compréhension des origines du riche patrimoine assurant aujourd'hui à la ville sa renommée internationale. Il concerne la période médiévale et moderne, la Révolution Française et le Premier Empire en constitue le terme. Au moment où les Honfleurais s'apprentent à célébrer le millénaire de leur cité, ce livre tente d'apporter un éclairage nouveau sur cette longue histoire qui l'a façonnée.

Une réalisation en partenariat entre les Editions Marie et la société le « Vieux Honfleur ».

Prix public 18 €

Le théâtre municipal en tant qu'institution n'existe plus. Seul subsiste l'édifice qui l'a abrité pendant soixante ans. Au théâtre inauguré en 1870 a succédé en 1928 un cinéma, « Le petit casino », avant de disparaître à son tour pour être remplacé par une médiathèque et un office de Tourisme en 1999. Du bâtiment initial ne subsiste plus qu'une « enveloppe » dont la restauration a été remarquable. Visuellement, l'ancien édifice, agrandi d'une verrière, offre dans le paysage urbain une silhouette d'une grande qualité esthétique, bien supérieure, très certainement, à celle d'origine.

L'évolution des fonctions de cet édifice est un reflet des changements culturels qu'a connus la société en général et plus particulièrement de la manière dont ils se sont traduits localement en raison des politiques qui ont été suivies par les municipalités dans ce domaine.

Le construction du Théâtre municipal en 1869-70 répondait à une demande sociale forte qui s'était manifestée depuis le début du XIXe siècle. Le niveau de fréquentation des salles improvisées pendant près de soixante dix ans dont la presse local rendait compte régulièrement, atteste de l'engouement du public pour les représentations théâtrales. Celui-ci venait avant tout pour se distraire; ce qui ne l'empêchait pas, parfois, d'apprécier aussi des œuvres plus difficiles qui invitaient davantage à la réflexion. De 1870 à la guerre 1914, le succès des troupes de théâtre qui se produisaient dans la salle, ne s'est jamais démenti.

Après la guerre, le cinéma comme forme de loisir populaire, prit rapidement l'ascendant sur le théâtre, ce qui aboutit à le remplacer dans le lieu même qui avait été conçu pour lui. Mais le cinéma à Honfleur, après les belles années d'avant et d'après-guerre, cessa à son tour de faire recette, ce qui conduisit la ville au début des années 1990, à municipaliser son exploitation et à l'installer dans un nouveau bâtiment conçu en fonction de ses exigences propres. Elle décida de transformer l'ancien théâtre qui était en piteux état pour y installer une nouvelle institution culturelle qui avait le vent en poupe, une médiathèque, mutant issu des traditionnelles bibliothèques.

Une telle évolution n'a rien d'unique : de nombreux théâtres ont été reconvertis en salle de cinéma. Ce fut le cas de celui du Casino de Trouville ((fermé aujourd'hui) ou du Théâtre de Lisieux. Une même logique d'adaptation au goût dominant d'une époque guidée par le souci « court-termiste » de maîtrise des dépenses budgétaires y conduisait. Pour autant, d'autres choix étaient certainement possibles comme le montre la diversité des situations dans les villes françaises de taille comparable à Honfleur qui ont à la fois conservé un véri-

table théâtre en plus d'un cinéma et qui disposent aussi d'une médiathèque comme Pont-Audemer. Cette évolution honfleuraise est dans une large mesure inscrite dans une trajectoire initiée par la municipalité Luard qui a fait construire en 1870 ce qu'on appelait le Théâtre municipal.

Le choix s'était porté sur le projet architectural le plus économique, celui proposé par J.F. Ruel, l'architecte-voyer de la ville, et il n'était pas prévu au départ pour être un édifice à usage unique en dépit d'un aménagement intérieur qui était celui « d'un théâtre à l'italienne ». Le théâtre municipal devait pouvoir servir à la tenue de toutes sortes de manifestations : concert, conférences, débats politiques, remise des prix en fin d'années scolaire, voire salle de bal... Une « salle polyvalente » en quelque sorte.

Cette diversité des usages était d'ailleurs prévue dans les contrats de concession de ce bâtiment public que la ville passait avec celui qui assurait les fonctions de directeur du Théâtre. Il était prévu que la ville puisse selon ses besoins utiliser le local selon un calendrier ou éventuellement le respect d'un délai de prévenance afin de ne pas désorganiser la programmation des spectacles dont était chargé le directeur et pour lesquels il signait lui-même des contrats avec les directeurs de troupes théâtrales qui venaient se produire à Honfleur. Depuis 1864, la loi avait, en effet, mis fin au régime du privilège et à la censure résultant du décret de 1807. Elle ne mettait pas fin pour autant à une surveillance pointilleuse des autorités qui délivraient les autorisations de jouer les œuvres programmées.. Elles restaient toujours méfiantes vis-à-vis du risque

ses cours de dessin. Outre que l'exploitation de la salle n'a jamais véritablement assuré des recettes suffisamment élevées pour offrir un revenu satisfaisant à son directeur, la ville a toujours été réticente à engager les travaux sur le gros œuvre, nécessaires pour maintenir en état l'édifice et le moderniser. Ce sont même les militaires britanniques hébergés dans le théâtre à la fin de la guerre 1914-18 qui y ont installé l'électricité!

Le mode d'exploitation adopté pour le théâtre fut remplacé pour le cinéma par une location de type commercial. Le locataire devenait propriétaire de son fond de commerce. Le contrat était assorti d'accords réservant à la ville la possibilité de faire usage de la salle pour ses besoins dans certaines conditions.

C'est l'état de dégradation du bâtiment qui conduisit la municipalité Liabastre à envisager sa démolition avant qu'un mouvement d'opinion ne l'oblige à envisager sa réutilisation pour ouvrir une médiathèque. Le nouvel édifice construit pour l'exploitation d'un cinéma en régie municipale, en remplacement du petit casino, connaît des difficultés comparables à l'ancien: il ne peut accueillir que dans une seule salle le public, ce qui restreint les possibilités de programmation et limite sa fréquentation. La médiathèque dont on célébrait l'année dernière les vingt ans, connaît pour sa part un large succès auprès de la population de Honfleur et au-delà, de la communauté de communes dont Honfleur est le chef-lieu. Exploitée également en régie, elle représente une charge financière importante pour la collectivité car son coût de fonctionnement est sans rapport avec ses maigres recettes.



de désordre ou d'atteinte aux bonnes mœurs, Le directeur se rémunérait sur les recettes tirées des entrées après avoir acquitté le prix des prestations des troupes et la taxe sur les pauvres au profit du bureau de bienfaisance. L'entretien courant du bâtiment était à sa charge mais la ville devait assurer les dépenses du propriétaire pour le gros œuvre. Des pièces au rez-de-chaussée étaient mises à disposition d'associations ou de services à caractère paramunicipal. Léon Leclerc put ainsi pendant de nombreuses années y donner

Par ailleurs, la demande sociale pour des représentations théâtrales existe toujours mais ne peut plus être satisfaite aujourd'hui que par des troupes locales d'amateurs qui ne disposent pas d'un lieu spécifique adapté pour des mises en scène exigeantes en espace et matériel. La création d'une communauté de communes qui regroupe aujourd'hui près de trente mille habitants et deux « villes-centres », pourrait être l'occasion de redéfinir une politique culturelle à l'échelle de ce territoire qui offrirait au théâtre et au cinéma la possibilité d'un nouveau départ.

Histoire culturelle

Le théâtre à Honfleur au XIXe siècle

La plus ancienne salle utilisée pour des représentations théâtrales à Honfleur avait été aménagée dans les dépendances de la Tour carrée et fut démolie en même temps que cette dernière en 1806. Ensuite, d'autres locaux, équipés sommairement pour recevoir acteurs et spectateurs, furent loués à des directeurs de troupes de passage à Honfleur: plusieurs. Ces lieux de spectacle étaient situés tour à tour ou en même temps, rue Neuve (dans une ancienne dépendance du couvent des Augustines?), rue Brûlée, rue Haute au 67, de 1837 à 1857, rue Cachin ou au rond point de la rue d'Orléans pour une brève expérience à la fin des années 1840.

Jusqu'en 1864, l'activité théâtrale est encadrée par le décret impérial de 1807. Les troupes de comédiens ambulants autorisées à se produire sur scène doivent avoir été agréées par le ministre de l'intérieur. Chaque directeur de troupe doit pour entrer en fonction soumettre au préfet son itinéraire de tournée, un tableau de sa troupe et le répertoire des pièces programmées, toutes devant avoir reçu préalablement l'autorisation d'être jouée par la commission de censure du ministère. Au maire, localement, d'exercer son pouvoir de police: celui-ci doit donner son autorisation écrite pour la tenue d'un spectacle. L'affiche annonçant le spectacle doit être déposée en mairie 3 jours francs avant sa diffusion. Le commissaire de police assiste aux représentations pour s'assurer du respect par la troupe de ses engagements et prévenir tout débordement portant atteinte à l'ordre public.

Les troupes qui viennent à Honfleur s'installent en ville pour assurer un certain nombre de représentations. La mairie cherche à fidéliser celles qui leur paraissent le mieux répondre aux attentes du public et aux siennes, les encourageant à se fixer pour la saison d'hiver. Il n'y a cependant aucune régularité dans la présence de troupes en ville, ce dont porte témoignage la grande variabilité de la fréquence des articles de presse concernant les représentations données. Leur succès est variable mais dans l'ensemble l'intérêt du public est croissant au cours des deux premiers tiers du siècle. Socialement, il se diversifie. Drame et vaudevilles mais aussi spectacles de variétés, alternent sur scène pour satisfaire avant tout un désir de divertissement accessible au plus grand nombre. Les représentations du dimanche sont particulièrement prisées.

L'idée de construire un édifice spécialement conçu par les représentations théâtrales fait son chemin au sein de l'opinion publique locale. Jules Satie, courtier de profession et capitaine des pompiers, s'en fait le défenseur au sein du conseil municipal, relayé par C. de Baudre, le patron de l'Echo Honfleurais. Une souscription est lancée à cette fin en 1845. 8100 F sont rassemblés. Le maire, O. Le Carpentier, propose que la ville s'y associe pour une somme équivalente, obtenant

difficilement l'accord du conseil où les avis contraires sont nombreux. On débat sur son lieu d'implantation: place de la demi-lune ou place de la halle à blé. Mais le projet ne peut se

concrétiser car à partir de 1846 la crise économique change l'ordre des préoccupations. L'idée ne refait surface qu'au milieu des années 1860, toujours sous l'impulsion des mêmes personnes mais cette fois-ci le maire, A. Luard, conduit le projet à son terme. Pas moins de 21 projets sont présentés à la commission municipale présidée par Jules Satie mais ceux-ci ne respectent pas le cahier des charges: ils sont trop ambitieux et trop coûteux car la ville doit encore rembourser le très gros emprunt qui a permis le comblement des fossés et doit aussi envisager d'en souscrire un autre pour construire les abattoirs. Le conseil arrête finalement son choix sur celui de l'architecte voyer de la ville, M. Ruel. Il a le mérite de combiner élégance et simplicité pour un coût raisonnable, c'est-à-dire de correspondre à l'enveloppe dont on peut disposer sans prendre trop de risques, soit 50 000 francs. La construction de l'édifice face au carrefour de l'ancienne porte de Rouen est réalisée en deux ans. 35 000 francs sont apportés par une souscription (100 actions de 350 francs, remboursables par tirage au sort sur 5 ans à partir de 1870) qui évite d'emprunter avec intérêts et 15 000 francs mis en provision sur le budget ordinaire depuis 1867. La municipalité concède par un « traité » à M. Dupoux-Hilaire, précédemment directeur du théâtre d'Evreux, la gestion du nouvel établissement municipal. La saison théâtrale est prévue pour l'hi-



ver, du 20 janvier au 15 mars. L'inauguration a lieu le 27 janvier 1870. La première pièce, une comédie en un acte d'Emilie de Girardin « La joie fait peur », est jouée devant une

salle comble (650 places) où toute la « haute société honfleuraise » s'est donné rendez-vous dans les loges de face d'avant-scène et aux premières galeries d'avant-scène, conformément aux usages dans les salles à « l'italienne ». Le correspondant du *Lexovien* qui est présent à cette soirée inaugurale, porte un jugement flatteur sur le nouveau théâtre: « l'extérieur tout en briques rouges et blanches, s'il n'affecte pas des proportions monumentales véritables, plaie de l'époque, est cependant satisfaisant. La salle est coquette, gracieuse et parfaitement aménagée. L'exemple de Honfleur ne pourrait-il pas être suivi à Lisieux ? »

Les années 1870 à 1900 marquent l'apogée de « la vie théâtrale » à Honfleur. Le théâtre accueille des troupes qui présentent des pièces à la mode, essentiellement issues du répertoire du théâtre de boulevard; au minimum, un dimanche sur deux, en matinée ou soirée, parfois les deux. Mais à l'orée du nouveau siècle se profilait déjà l'ombre d'un nouveau concurrent, le cinéma, qui allait remettre en cause la position dominante du théâtre dans le loisir urbain « culturel ». **PL** (Extrait du tome II de la NHH à paraître)

THÉÂTRE DE HONFLEUR

Direction de M. DUPOUX-HILAIRE,
Ex-directeur privilégié, nommé par M. le Ministre secrétaire d'État
autorisé pour Trouville, Evreux, Lisieux, etc.

Inauguration — Jeudi 27 Janvier.

PROLOGUE D'OUVERTURE
UN ACTE EN VERS.

L'art dramatique, M. FÉRENOUX;
La Ville de Honfleur, M^{me} HILAIRE;
Les artistes de la troupe.

LES REVENANTS DU MOULIN
Opéra comique, musique d'Adolphe ADAM, paroles de M. de PLANARD.
M^{me} D.-Hilaire jouera le rôle de *Pabet*; M^{me} FÉRENOUX,
celui de *Louise*; M. FÉRENOUX, celui de *Bastien*;
M. Renaud, *Marcia*; M. Bertrand, *Le Bailli*.

LES PANTINS DE VIOLETTE
Opéra féerique en un acte, paroles de H. LÉON BATTU, musique d'Adolphe
ADAM de l'Institut.
M^{me} HILAIRE jouera le rôle de *Violette*; M^{me} FÉRENOUX,
celui de *Déborah*; M. RENAULD, *Alcorribas*, chanteur;
M. BERTRAND, *Polichinelle*.

LA JOIE FAIT PEUR
Comédie en un acte et en prose, par M^{me} Emilie de GIRARDIN.
M^{me} de WARS, jouera le rôle de M^{me} des AUBIERS.

DISTRIBUTION.
Adrien, M. MAURIE; *Noël*, vieux domestique, M.
RENAULD; *Octave*, M. CAIROU; M^{me} des *Aubiers*,
M^{me} de WARS; *Blanche*, M^{me} FÉRENOUX;
Mathilde de Pierrevall, M^{me} HILAIRE.

ORDRE. — 1^o *Prologue*. — 2^o *Le Farfadet*. — 3^o *La Joie*.
4^o *Les Pantins*.

Bureaux à 7 heures. — Lever du rideau à 7 heures 3/4.

PRIX DES PLACES:

<i>Avant-Scène, 4^{me} et rez-de-chaussée, Loges.</i>	2 fr. 50
<i>Premières Stalles et Orchestre</i>	2 fr. »
<i>Avant-scène, Stalles</i>	1 fr. 50
<i>Parquet</i>	1 fr. 25
<i>Secondes</i>	1 fr. »
<i>Portière</i>	0 fr. 75
<i>Amphithéâtre</i>	0 fr. 50

L'épidémie de COVID 19 à laquelle notre société a été confrontée cette année nous rappelle sa fragilité vis-à-vis des chocs microbiens (bactéries ou virus) malgré les progrès considérables de la médecine depuis le XIXe siècle, lesquels ont pu induire un sentiment de fausse sécurité, dangereux dans la mesure où il peuvent conduire à des comportements individuels ou collectifs imprudents.

La peste est provoquée par un bacille qui n'a été découvert qu'en 1894 par Yersin. C'est une maladie du rat transmissible à l'homme par les puces. Elle peut également se transmettre d'homme à homme comme la COVID-19 par des projections de gouttelettes en toussant (peste pulmonaire). La France connut une suite ininterrompue de poussées épidémiques de 1347 (début de la « peste Noire ») à 1670 qui touchèrent inégalement les régions selon une périodicité plus espacée de quinze ans environ à l'époque moderne et affectèrent particulièrement les villes et les ports (la campagne était moins touchée, surtout si elle était à l'écart des grands axes de circulation).

Les historiens, à l'occasion de l'actuelle épidémie n'ont pas manqué de rappeler les précédents, fort nombreux, auxquels les sociétés dans le passé ont dû faire face, et de montrer les similitudes des réactions avec celles qui ont pu être observées cette année. Un exemple local est révélateur : celui d'une épidémie de peste à Honfleur en 1650 et des réactions qu'elle a suscitées.

Les informations dont nous disposons pour l'évoquer sont peu nombreuses, tirées essentiellement du registre des délibérations du corps de ville que Charles Bréard a transcrit dans un livre édité en 1885, *Les archives de la ville de Honfleur*, ainsi que d'un petit dossier (GG.423). Paul Decharme*, un historien injustement oublié, en s'appuyant sur le travail de Charles Bréard, en a tiré un chapitre particulièrement éclairant dans le livre qu'il a fait paraître en 1910 aux éditions de La Librairie Hachette « *La ville et les gens de Honfleur au XVIIe siècle* ».

Aucune autre découverte n'ayant été faite depuis, et ce livre étant aujourd'hui difficile d'accès (il n'en reste que quelques exemplaires dont un dans la bibliothèque du Vieux Honfleur), c'est ce texte que notre association a décidé de vous livrer.

« ...il éclate précisément une épidémie en 1650, qui infecte (d'abord?) la banlieue im-

médiate. D'intéressantes mesures de prophylaxie sont prises. Il est commandé à tous ceux qui ont eu quelque contact avec les habitants de Saint-Sauveur et de la Rivière « de se retirer de la conversation du peuple » et de se tenir en leurs maisons. Le nettoyage est ordonné des maisons, des rues et des places. Deux personnes sont chargées de cette désinfection, deux « corbeaux » sont nommés pour marquer les maisons attaquées, porter et mettre en terre les morts. Un prêtre est désigné pour confesser « les malades de la contagion » et un chirurgien pour les soigner. Il est vrai que le chirurgien peu flatté de cet honneur, s'abstient de comparaître; en conséquence il est déclaré déchu des privilèges de sa corporation, doit fermer sa boutique et mettre ses bassins bas à peine de 500 livres d'amende ... » Défense est faite également aux riverains de la Rivière de Saint-Léonard d'apporter leur poisson sous peine de 100 livres d'amende**.

« L'épidémie de 1650 ayant moissonné « la meilleure partie des principaux habitants » (ce qui peut laisser supposer que des notables y ont succombé), on prend les plus sérieuses précautions, les plus cruelles



même lorsqu'en 1666 la terrible maladie revient aux portes presque de Honfleur. Deux matelots débarqués de Dunkerque n'ont même pas la licence de rester en leur maison pour se soigner. On les force à se retirer, et quelques autres, dans les carrières du coteau de Grâce où on les isole et les abandonne. Et il faut l'intervention du curé de Sainte-Catherine pour qu'on comprenne « qu'il est très important de secourir ces malheureux à raison de leur pauvreté ». Défense est faite de nourrir bêtes porcines, lapins ou « autres bêtes immondes », de passer au Pays de Caux ou d'introduire dans les hôtelleries des voyageurs non muni d'un billet des autorités, de trafiquer, négociant, ni avoir

aucun commerce avec les habitants de Dieppe et d'Amiens, notamment en lin, chanvre venant du Pays de Caux, de Picardie et de Flandre; Et des commissaires sont désignés dans chaque quartier pour tenir la main aux prescriptions du gouverneur et des échevins.

L'aspect de la ville envahie par la pestilence était lugubre. Des croix blanches marquées sur les portes fermées signalaient le danger. Les rues des pestiférés étaient souvent barricadées, cependant que les dénonciateurs flairaient les cadavres et que des feux de plantes aromatiques, de goudron, de genièvre, de térébenthines, brûlaient sur les places publiques. C'était le temps où se distinguaient les capucins qu'on appelait « les hommes de feu et de peste » : aidés parfois par les confréries de la ville, ils ensevelissaient les morts et reconfortaient l'esprit et le moral des vivants. »

Les informations que l'on peut retirer de la lecture des comptes-rendus de registres de délibération sont malheureusement lacunaires : combien de temps a duré l'épidémie de 1650? Quelle proportion de la population y a succombé? Le procès verbal d'une réunion tenue au manoir seigneurial de Cricquebeuf, à laquelle participèrent curés et notables, à distance respectueuse du foyer de la contagion, pour dresser le rôle des tailles devant le président de l'élection de Pont l'Évêque, apporte des indications chiffrées. Mais le total d'environ 2000 personnes qui est mentionné, paraît très excessif et peu compatible avec la trajectoire démographique de la ville au XVIIe siècle (peut être le total pour l'ensemble des paroisses représentées?).

Quel fut l'impact sur l'économie de la ville? On sait que le budget du corps de ville a été mis à contribution : 3 000 livres ***ont été dépensées pour retarder l'entrée des soldats du régiment de Rambure (au motif qu'ils risquaient d'aggraver la situation). Les mesures concernant la lutte contre la contagion proprement dite se montèrent à 1 500 livres (il fallait payer largement ceux qui acceptaient les tâches dangereuses). P.L.

*Paul Decharme, docteur es lettres, secrétaire général du Puy de Dôme.

** A mettre en relation avec le salaire journalier d'un ouvrier qui varie entre 10 sous et 30 sous, soit de 1/2 à 1 livre et demie. 200 livres par an tout au plus...

***Le budget ordinaire annuel (de fonctionnement) de la ville était d'environ 7000 livres.

Histoire sociale

L'épidémie de choléra de 1892 à Honfleur : les autorités sanitaires, la municipalité, la presse et l'opinion publique face à la crise sanitaire

Honfleur comme nombre de villes françaises, en particulier portuaires, a été touché au XIXe siècle par les différents épisodes des épidémies de choléra (épidémie cholérique) provoquées par le bacille de Koch (bacille identifié seulement en 1894). D'origine indienne (région du Bengale), son arrivée en Europe est liée au développement des échanges commerciaux avec l'Asie. Tous les épisodes n'ont pas eu la gravité de celui de 1832 et toutes les localités n'ont pas été affectées à chaque fois. Un indice de l'importance de l'épidémie dans une ville est celui des occurrences qui la concernent dans la presse locale (du moins depuis les lois établissant la liberté de la presse). A Honfleur, celle de l'été 1892, a été mentionnée à plusieurs reprises dans les colonnes de *l'Echo Honfleurais* entre la fin août et la mi-septembre.

La crise sanitaire, les mesures prophylactiques et les réactions qu'elles suscitent

Les premiers cas sont signalés dans le courant du mois d'août au Havre dont le nombre a augmenté vers la fin du mois avec la canicule. Des cas ont été signalés au même moment dans la région parisienne. Fin août début septembre l'épidémie s'étend au sud de la Seine. Le premier malade est entré à l'hôpital de Honfleur le 27 août. Le département de l'Eure est également touché : Brionne, Pont-Audemer avec 10 cas chacun recensés au 10 septembre.

Les autorités sanitaires réagissent. Le conseil maritime du Calvados demande aux autorités portuaires de Caen, Ouistreham, Trouville-Deauville et Honfleur de veiller au suivi médical des voyageurs qui viennent du Havre, lesquels devraient être munis d'un passeport de santé que la police des ports pourrait vérifier ; il souhaite qu'on procède également à la désinfection des marchandises (celles de 1^{er} catégorie - article 53 du décret du 22 février 1876). Le préfet, le 2 septembre, prend des décisions moins radicales : il demande que toute personne recevant chez elle un ou plusieurs voyageurs venant du Havre en fasse déclaration à la mairie de la commune d'arrivée pour que le maire puisse faire visiter ces voyageurs chaque jour par un médecin pendant 5 jours. Mais les maires de Trouville-Deauville et Honfleur vont plus loin, interdisant d'accoster et d'y débarquer passagers et marchandises. Dans le même temps des conseils d'hygiène et de propreté sont diffusés par la presse et la mairie met à disposition de tous les particuliers un désinfectant, le sulfate de fer, fourni gracieusement par les deux usines chimiques de Honfleur, celle de M. Ullern et la dynamiterie d'Ablon.

La décision du maire de Honfleur d'interrompre les liaisons maritimes avec le Havre, a provoqué aussitôt les protestations du président de la Chambre de Commerce que la presse a relayées. Ces décisions sont rapportées dès le 6 septembre, le maire se con-

tenant simplement de mettre en application les dispositions prévues par le préfet. Dans les faits, cela n'a rien changé car les contraintes pesant sur le trafic estuarien étaient telles qu'elles ont dissuadé les entreprises de transport et leurs clients de poursuivre les échanges entre les deux rives. Jusqu'au 17 septembre le service des liaisons entre Honfleur et le Havre assuré par la Compagnie Le Prince, a été interrompu. Lorsqu'il reprend le 17 septembre au grand soulagement des commerçants, des contrôles sur certaines catégories de bagages restent exigés pendant quelque temps.

Si le bilan en terme de vie humaine est modéré à Honfleur, une dizaine de personnes tout au plus (1 pour 1 000 habitants), il n'en est pas de même au Havre qui compte environ 400 morts (4 pour 1000 habitants) ; à l'échelle de la France, l'épidémie aurait fait environ 6 000 victimes en à peine deux mois, concentrées dans les grands foyers urbains (Paris, Lille...). Si elle a marqué particulièrement les esprits à Honfleur, c'est qu'elle est survenue non seulement après une année 1891 où l'épidémie de grippe (appelée influenza), en novembre et décembre, avait été particulièrement meurtrière, entraînant un surcroît de décès par rapport aux naissances de 54 personnes (surtout des personnes âgées) mais aussi parce qu'elle a été l'occasion d'une prise de conscience sur l'état sanitaire de la ville.

Un révélateur de l'état sanitaire de l'Hôpital et de la ville

Le ministère ayant été prévenu dès le premier cas signalé par l'Hôpital. Le docteur Brouardel, professeur de médecine et directeur du Comité consultatif d'hygiène de France, vint lui-même début septembre en inspection à Honfleur accompagné du docteur Würtz. Il fit un rapport sur les conditions d'accueil et de soin des personnes contaminées dans lequel il dénonce la vétusté et l'inadaptation des bâtiments où malades, pensionnaires de l'hospice, blessés et enfants trouvés vivent dans la promiscuité sans possibilité de respecter les règles d'hygiène et de prophylaxie nécessaires. Les malades ordinaires, les tuberculeux, les scarlatineux sont les uns à côté des autres dans une même salle à côté de laquelle, dans une sorte de placard se réalisent les interventions chirurgicales. La mortalité élevée à Honfleur en temps ordinaire (elle est encore fréquemment supérieure aux naissances à la fin du XIXe siècle) témoigne pour les inspecteurs de causes permanentes d'insalubrité dans la ville (insuffisance de l'eau potable, l'absence d'évacuation satisfaisante des eaux usées et en particulier l'état de dépotoir de la grève devant la rue Haute et l'hôpital). Le médecin chef de l'établissement est cependant exonéré de toute responsabilité : il a fait au mieux avec les moyens qu'on lui donnait, réalisant l'isolement des malades atteints du choléra en les installant à l'écart dans une mansarde ! Par contre les sœurs

de la communauté d'Ernemont sont sévèrement jugées : alors que l'on avait connaissance de l'épidémie de choléra qui s'était déclarée au Havre, elles sont parties en vacances le 25 août. Les membres de la commission administrative communale et la mairie sont également tancés pour leur apathie face au péril : c'est en fait toute la politique sanitaire à Honfleur qui est remise en cause dans ce rapport.

Le Journal régional de la presse catholique « La Croix » avait déjà dénoncé dans son numéro du 25 août l'incurie de la municipalité, l'état de repoussante saleté de la ville et la présence de rues empoisonnées par des ruisseaux infects sans aucune circulation d'eau. L'article scandalise les élus et l'Echo Honfleurais qui avait tenu des propos lenifiants et rassurant sur la situation sanitaire de la ville, le 21 août, est pris à contrepieds.

Pendant toute la crise épidémique l'Echo Honfleurais et le Journal de Honfleur (qui pour sa part considérait que le manque d'hygiène à Honfleur était le vrai problème) ont reproché au conseil municipal les mesures trop draconiennes qui ont été prises, les contradictions dans ses décisions (elle autorise le départ d'un train de plaisir pour Paris pour les fêtes du centenaire de la République le 22 août...) L'Echo Honfleurais va jusqu'à parler de mesures dictées par la peur. De ce fait, le journal s'est comporté en porte parole des milieux d'affaires et des commerçants opposés à toutes les entraves apportées à leurs activités.

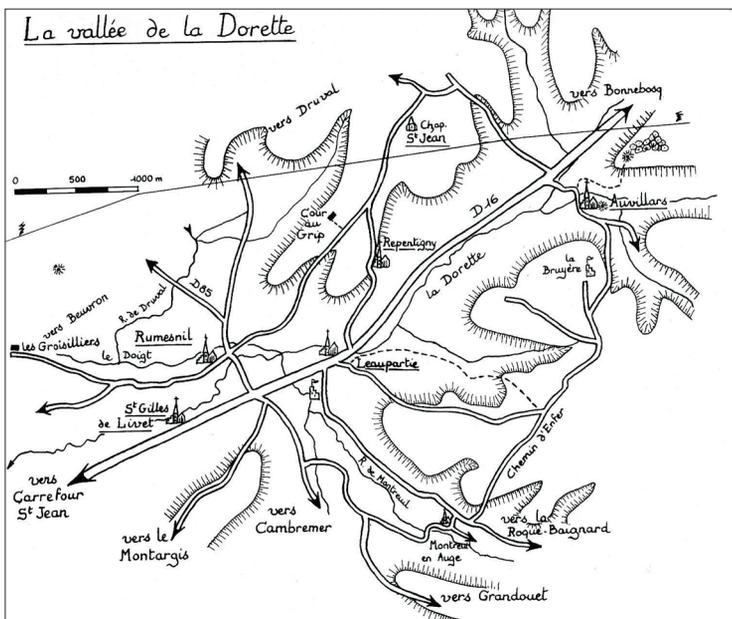
La crise sanitaire a ainsi contribué à mettre à l'agenda municipal la construction d'un nouvel hôpital qui a mis cependant près de 10 ans à sortir de terre et à accélérer l'aménagement du Boulevard Carnot et de la place de Hôpital.

Le nouvel hôpital

Sa construction est une conséquence directe de la crise sanitaire. De 1892 à 1901 se succèdent plusieurs projets, le premier n'étant qu'une modernisation partielle de l'ancien hôpital ne répondant pas aux attentes d'une médecine hospitalière moderne. Le dernier d'entre eux, adopté en 1901 prévoit la construction d'un nouvel établissement au dessus de l'ancien. Il est réalisé en deux ans. Pour cela il fallut démolir la maison Joujou de la mère de Baudelaire, la Générale Aupick.

Promenade découverte

Les trésors des petites églises de la vallée de la Dorette :



La promenade d'été a conduit ses participants à la découverte de quelques petites églises rurales dans la vallée de la Dorette qui échancre la cuesta d'Auge. Leur intérêt principal réside dans la qualité des retables dont leurs chœurs sont ornés. Mais pas seulement...

Les retables

Le retable est au XVII^e et XVIII^e siècle un ensemble mobilier monumental placé devant l'autel avec lequel il fait corps. Le plus ancien retable du Pays d'Auge est celui de Repentigny (début du XVII^e) d'une conception originale « archaïsante ». Le retable de style baroque (du premier tiers du XVIII^e au début du XVIII^e siècle) s'apparente par sa structure à un arc de triomphe et est doté d'un décor foisonnant dont l'élément central est un tableau de grand format illustrant un épisode de la Bible ou de la vie d'un Saint. Le style des retables change dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle, s'orientant vers le clacissisme.

L'ombre portée de l'abbaye du Val Richer ?

Pourquoi trouve-t-on dans ce petit vallon un nombre aussi important de beaux retables baroque dans les petites églises paroissiales ?

Probablement un effet de la réforme pastorale qui se déploie sous l'impulsion de Dominique Georges, abbé du Val Richer de 1652 à 1693 dans un contexte de prospérité des campagnes augeronnes où les exploitants agricoles couchent en herbe les champs, donnant au décimateur, les moyens d'investir dans un décor coûteux ?

tante)

Dominique Georges mène un travail pastoral intense dans les paroisses pour renouveler la spiritualité du clergé séculier et restaurer la discipline :

-Il anime des conférences ecclésiastiques dans les diocèses de Bayeux puis de Lisieux: réunion dans une paroisse de prêtres d'un secteur géographique pour se livrer à des études théologiques, des répétitions de cérémonies liturgiques...

Il organise des « missions » : interventions pendant une semaine, voir deux, d'équipes de prêtres envoyés par l'évêque (c'est le sens du mot mission) ayant différentes spécialités, prédicateurs, organisateurs de cérémonie, spécialistes des confessions ainsi que des catéchistes pour réveiller la vie chrétienne des paroissiens. On rassemblait les habitants issus des paroisses d'un doyenné (Honfleur 1644 sous la direction de Jean Eudes). On faisait alterner différents types d'exercices : prédication (explications théologiques adaptées aux fidèles souvent analphabètes, discours moral), confession, exposition

du Saint-Sacrement, cérémonies grandioses dans une église richement décorée.

- Il encourage la formation de confréries, c'est-à-dire d'associations culturelles orientées vers la dévotion en faveur d'un saint ou vers l'aide à apporter aux mourants...

Toute cette action pastorale s'est accompagnée d'une modification de l'aménagement intérieur des églises qui servent de cadre à la réunion des fidèles qu'il fallait éduquer par des méthodes audiovisuelles :

C'est-à-dire :

-expliquer oralement en commentant des images

-émouvoir et impressionner par la somptuosité du décor afin de favoriser l'écoute de la parole du prêtre, et la réception de son message.

Cet art s'adresse autant aux sens qu'à l'intellect mais sans recourir à la lecture et à l'analyse des textes (contrairement aux protestants).

Le Val Richer, tout proche de la vallée de la Dorette, est pendant 40 ans un haut lieu de la réforme tridentine (contre-réforme protes-

tant).

Il fallait favoriser la vue de l'hostie consacrée lors du rite central de la messe, l'élévation, qui suit la consécration : d'où la disparition



A la fin de la visite sous la conduite de M. Clément, le groupe a été accueilli par Mme Rey au manoir du Bois-Simon pour un agréable goûter champêtre



Portrait de Dominique Georges (gravure XVII^e siècle).

des jubés, et des grilles pour que le regard puisse converger vers l'autel, lequel est placé sur une estrade, trois marches au dessus du sol du chœur. **Les scènes représentées sur les retables situés en arrière de l'autel sont donc les plus exposées à l'attention des fidèles**

Un nouveau mobilier prend également place dans l'église. Pour permettre une meilleure écoute de la parole du prêtre lors de la lecture des épîtres et des évangiles, éviter le bruit, voire parfois le chahut, on installe des bancs et une chaire à prêcher sur le côté de la nef. On installe aussi des confessionnaux qui, grâce à l'anonymat, permettent aux paroissiens de se livrer plus facilement.

retables, peintures murales, statues... *Dimanche 9 août 2020 après midi*

Société normande d'Ethnographie et d'Art populaire « le Vieux Honfleur »

Membres du conseil d'administration

CHAYE Simon

CHILAUD Jean Paul

Archiviste

CLEMENT Michèle

Vice présidente

DI MARZO Edmond

DUFAU Bernard

DUFAU Danielle

DUPONT Aurélie

Secrétaire adjointe

FINDINIER Benjamin*

Directeur du pôle
culturel de Honfleur

JAN Pierre

LE BLOND Jean Pierre

Secrétaire

LELIEVRE Pascal

Président

LELIEVRE Danielle

LESCROART Yves

SALE Michel

SAUSSEAU Patricia*

Conseillère municipale

TAILLIS Claude

Trésorier

THEVENIN Caroline*

Adjointe au maire de
Honfleur

TOUBLET Chantal

*Membres de droit désignés par le maire de Honfleur

La promenade qui s'est déroulée sous un soleil radieux, sans chaleur excessive comme beaucoup le redoutaient, était pilotée par notre vice-présidente. Elle a comporté 6 étapes. Les 4 premières nous ont permis de découvrir ou redécouvrir les trésors des églises de Saint-Martin de Repentigny, de Saint-Roch de Montreuil en Auge, de Saint-Martin de la Roque-Baignard et de Saint-Germain d'Auvillers. Deux d'entre elles ont bénéficié récem-

L'intérieur rénové de Saint-Germain d'Auvillers



Bâtie au XII^e siècle, l'église d'Auvillers est inscrite au titre des Monuments historiques. Une rénovation complète des peintures intérieurs vient d'être réalisée. Avec le concours de la Direction régionale des affaires culturelles, du conseil départemental, de la Sauvegarde de l'art français, de la commune et de la confrérie de la Charité. La voûte lambrissée et ses joints de couleurs rouges et dorés, la chapelle de la vierge et le chœur mis en lumière sont désormais splendides, grâce au travail d'ouvriers d'art: Corneliu Andronescu, restaurateur d'œuvres d'art, a retrouvé les couleurs d'origine des peintures du chœur et des autels latéraux, Dominique Colas, artiste plasticienne, a restauré les statues. Les deux statues d'évêques ont retrouvé toute leur superbe autour du maître-autel.

ment d'interventions de restauration dont nous avons pu apprécier la grande qualité, qu'il s'agisse du retable de Repentigny ou des peintures et décor de l'église d'Auvillers dont l'ampleur est considérable. Les initiateurs de ces projets, les amis du patrimoine de Repentigny et l'ancien maire d'Auvillers, M. l'Allemand, nous ont fait l'honneur de venir eux-mêmes nous accueillir. Avant de gagner le manoir, le groupe s'est arrêté à la ferme de M. et Mme Giard, ce qui nous a permis de découvrir une salle de traite moderne, automatisée, qui témoigne de

l'adaptation de l'élevage augeron aux nouvelles technologies. L'agriculture augeronne peut ainsi rester fidèle aux activités qui avaient fait sa prospérité dès le XVII^e siècle.



Le retable de style rocaille de l'église Saint-Martin de la Roque Baignard

Le retable de Repentigny



traitement maladroit, paraissent inspirés de gravures d'œuvres flamandes de la fin du XVI^e siècle. Le dessin du tabernacle et surtout, de l'attique sont Renaissance. Sa composition mêlant bas-reliefs polychromés et panneaux peints, cycle narratif et ordonnance architecturale, le rattache encore à l'art de la Renaissance. L'attique est conçu autour d'un belvédère de deux niveaux de colonnes toscanes géminées surmontées d'un lanternon, en offre une belle illustration. Les deux bas-reliefs qui encadrent le belvédère, figurent « le Lavement des pieds » (à gauche) et « l'Agonie du Christ » (à droite). Les ailerons et la figures d'angelots sont des rajouts du XVII^e ou XVIII^e siècle.

Récemment restauré à l'initiative de l'association du retable de Repentigny. Le retable de Repentigny est le plus ancien du Pays d'Auge. C'est une œuvre de la fin du XVI^e - début du XVII^e siècle, exceptionnelle dans le Calvados par sa conception et son iconographie. Son programme iconographique, douze tableaux, peint sur bois, sur le thème de la Passion, encadrant un relief polychrome représentant la Cène, est encore d'inspiration médiévale. Autour du bas-relief central de la Cène, avec Judas à droite cachant la bourse, symbole de sa trahison, se déploie un programme iconographique consacrée à la Passion du Christ. Les compositions plutôt élaborées, le décor architecturé et les costumes des soldats romains de ce cycle, au



Mise au point

La « Côte de Grâce », point d'appui de la défense côtière de la Normandie au temps du « Bas-Empire romain » (IIIe-Ve siècle après J.C.) ?

La paisible atmosphère qui imprègne cette portion de plateau qui doit son nom au lieu de culte millénaire consacré à Notre-Dame de Grâce, a pu présenter dans le passé un autre visage. Il a, en effet, vraisemblablement à plusieurs reprises, servi de site d'implantation de camps militaires intégrés dans le système de défense des côtes de Normandie face à des ennemis venus de la mer. Un épisode de cette fonction est bien connu et bien renseigné. Il se situe au début de la Guerre de sept ans, sous le règne de Louis XV, lorsque s'installèrent plusieurs contingents de troupes de ligne chargés de donner une armature solide à la défense des côtes normandes menacées par un débarquement anglais.

Ce fut aussi, peut-être, déjà le cas au IIIe et IVe siècle après J.C. à l'époque où les côtes de la future Normandie situées dans la province romaine de la Ile lyonnaise (capitale Rotomagus—Rouen), étaient menacées par les incursions sur le littoral de Saxons ou de Francs qui profitaient de l'affaiblissement de la puissance de Rome pour mener des opérations de pillage et de rançonnement de captifs.

Nos connaissances sur cette période sont très ténues et mal assurées. Aussi l'analyse de la situation militaire de ce secteur de l'estuaire de la Seine repose largement sur des hypothèses. Leur intérêt n'en est pas moins intéressant dans la mesure où elles peuvent s'articuler avec d'autres hypothèses comme celles qui portent sur les origines du toponyme Honfleur que certains linguistes rattachent à une étymologie d'origine saxonne ou qui peuvent, plus largement, s'insérer dans le débat historiographique sur les origines de Honfleur.

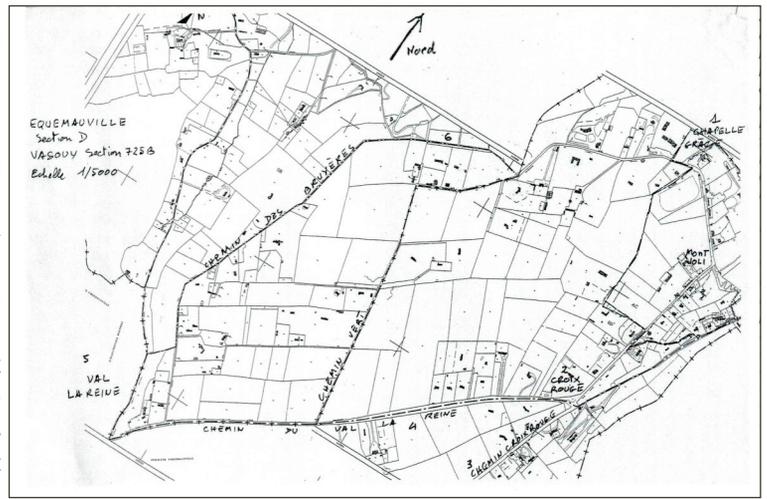
C'est l'historien, A. Catherine qui a le premier développé une analyse sur ce thème. Bien sûr, on ne peut plus présenter aujourd'hui ce sujet comme il le faisait avec l'assurance que donne la certitude un peu naïve de la solidité des connaissances acquises, mais la trame événementielle à laquelle il se référait reste pertinente pour nourrir la réflexion.

L'idée que le plateau de Grâce, en raison de sa position géographique, ait pu servir de point d'appui de la défense côtière de la Ile lyonnaise à partir du milieu du IIIe siècle jusqu'au Ve siècle face à la menace que représentaient les incursions saxonnes, paraît frappé au coin du bon sens même si aucune preuve textuelle ou archéolo-

gique jusqu'à ce jour n'a pu être apportée. A partir de 296, Constance Chlore qui vient d'être nommé César est envoyé par l'Empereur Maximilien-Hercule pour organiser la défense du littoral de la Gaule romaine contre la menace saxonne. A cette fin, il organise une chaîne de camps retranchés, appelés *Castra-Constancia*, reliés par une voie pour faciliter le mouvement des troupes et de leur intendance (sorte de *limes* côtier). Deux de ces camps auraient été situés de chaque côté de l'estuaire, à Sandouville sur la rive droite (à l'emplacement d'un ancien oppidum gaulois) et au niveau de la « Côte de Grâce » sur la rive gauche.

Ce dernier qui aurait eu environ 100 ha, était borné par le chemin des Bruyères à l'Ouest et celui du Val la Reine au Sud. Au IVe siècle, ces camps n'auraient pas été occupés de manière continue. D'après l'historien Amien Marcelin, ils auraient été remis en état de défense sous l'Empereur Julien au milieu du siècle. Les textes désignent alors ce système de défense sous le nom de *litus saxonicum*, à la fois « limes » maritime qui fait face au péril saxon ou zone de colonisation saxonne du fait de l'intégration de groupes saxons dans l'armée romaine. L'hypothèse selon laquelle le toponyme Honfleur a une étymologie saxonne pourrait être relié à cette présence de troupes saxonnes dont une partie se serait installée comme colons

sur le site de l'embouchure de la Claire et sur le plateau, à l'Est, dans une ancienne villa. Ces lieux d'implantations porteraient le nom du chef de ce groupe d'étrangers, Honna-fleur et Honna-ville. Un document administratif de la fin du IVe siècle, la *Notitia Dignitatum* nomme une série de postes de commandement répartis le long de la côte. L'estuaire aurait dépendu de Granunnum, situé, peut être à Villers (Arcisse de Caumont) ou sur un site plus proche encore de l'estuaire.



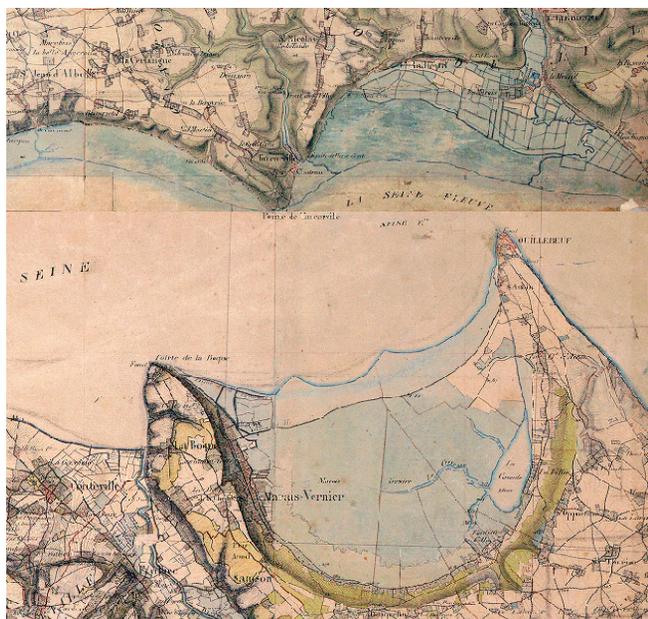
Situation et périmètre approximatif du camp romain

Les historiens honfleurais du XIXe siècle affirmaient aussi la présence d'un port dès le début de l'époque impériale, situé un peu à l'ouest du site actuel de la ville historique, au pied des « fontes de Grâce ». Que serait devenu ce port dont on n'a aucune trace? A-t-il disparu au milieu du IIIe siècle comme Juliobona (Lillebonne) ou Caracotinum (Harfleur) sur la rive droite, victime des raids « barbares » ou de la transgression dunkerquienne II? Cette seconde hypothèse expliquerait l'impossibilité de toute découverte archéologique. Sa disparition aurait laissé le champ libre à une colonisation germanique du secteur.



Plan du camp d'Honfleur commandé par le comte de Polignac, brigadier, des armées du Roi, colonel du régiment d'Enghien - 1756

Promenade d'automne

Quillebeuf et le patrimoine quillebois *Dimanche 4 octobre après-midi*

Les trois documents rendent compte des atouts et des contraintes du site ainsi que la manière dont ont évolué les rives de la-Seine qui bordent la petite ville de Quillebeuf. L'histoire et le patrimoine quillebois sont la résultante de cette interaction entre cette petite communauté d'habitants et son site au cours du temps.

C'est cette problématique qui a été développée tout au long de l'après-midi du 4 octobre pour le groupe de 15 membres de notre association et de Madame Boquet, maire de la commune qui nous a fait l'honneur et le plaisir de nous accueillir en compagnie de plusieurs élus ainsi que de la bibliothécaire, laquelle nous avait aidés à préparer cette visite en mettant à notre disposition tous les ouvrages dont elle disposait.

Notre déambulation a commencé place du phare sur les bords de Seine par une présentation des grandes lignes de l'histoire de ce port dont l'activité a été dominée jusqu'au milieu du XIXe siècle par trois fonctions: le franchissement de la Seine, la pêche littorale et l'activité liée à sa « posée ».

C'est en effet au pilotage-lamanage que la ville doit sa renommée dans la vallée de la Seine. En effet, depuis le Moyen Âge, les Quillebois se sont faits les spécialistes du pilotage des navires qui, à partir de l'estuaire, voulaient gagner Rouen. Quillebeuf en était une étape obligée. La corporation des pilotes lamaneurs du port en eut le monopole jusqu'à la Révolution Française.

Notre-Dame du Bon Port par ses dimensions, la qualité de son architecture reflète

l'importance de cette petite cité mais aussi les vicissitudes de son histoire. La césure entre le style roman de sa nef et de sa tour-clocher dont le décor sculpté est le témoignage d'un art à son apogée, et le chœur entouré de son déambulatoire conçu à l'orée de l'âge classique dans un style gothique flamboyant, évoque peut être un grand tournant dans l'histoire de la ville. Dans le camp du Roi Henri IV, vainqueur dans les combats contre la Ligue, la ville, confirmée dans ses privilèges, profite de sa prospérité retrouvée pour



développer un projet architectural ambitieux. Celui-ci doit finalement être abandonné, probablement après les derniers combats perdus au cours de la Fronde, la ville ayant la malchance de se trouver dans le camp des princes contre le Roi. La fin du XIXe habille

lourdement la nef d'un grand toit à deux pans qui couvre également les bas-côtés dont les murs sont revêtus d'un parement en totale dissonance avec la belle pierre calcaire qui donnait une forme d'unité à l'ancien édifice.

L'église est aujourd'hui aussi une sorte de musée de la marine de Seine avec son exposition de maquette et la présence de deux beaux ex-voto, un tableau et un vitrail offert par les lamaneurs.

Notre déambulation s'est poursuivie à travers l'ancienne grand-rue de la ville bordée d'anciennes belles maisons à pans de bois ou en pierre malheureusement souvent délabrées ou mal restaurées. L'après midi s'est terminée dans une ambiance très conviviale, autour d'un goûter normand, dans la salle municipale mise gracieusement à notre disposition par notre hôtesse que nous avons chaleureusement remerciée. Tout au long de la journée, le groupe a respecté scrupuleusement les gestes barrières. PL

Pour plus de détails, voir le compte-rendu complet sur le site: www.le-vieux-honfleur.fr



Le musée d'ethnographie et d'art populaire offre aux visiteurs des reconstitutions d'intérieurs avec du mobilier et des objets du quotidien du XVIIIe et des débuts du XIXe siècle. Si dans les intérieurs populaires, la vie de la maison se déroule dans une seule pièce, salle commune au sein de laquelle l'outil de travail du chef de famille est parfois installé, comme chez les tisserands qui travaillent pour le compte de marchands-fabricants, dans les demeures bourgeoises la spécialisation fonctionnelle des pièces est déjà la règle. Elles se composent de chambres particulières, d'une buanderie qui peut aussi servir

en même temps de cuisine, parfois d'un salon mais le cœur de l'habitation est la grande salle – celle que l'on dénomme aujourd'hui la pièce à vivre, lieu par excellence de représentation. Elle dispose d'un mobilier dont la qualité varie en fonction du niveau de revenu. Celui qui est présenté dans le musée appartient à un bon bourgeois doté d'une solide aisance qui le rattache à l'élite de la société urbaine. Tout d'abord, le buffet-vaisselier en chêne de style régence, cousin du buffet à deux corps. Le bahut – partie basse – s'ouvre par deux vantaux moulurés et sculptés et présente deux tiroirs en ceinture.

Dans le bahut, on range les grands plats, soupières, moules à terrine, et cocottes.

Sur le bahut est posée une haute étagère à trois ou quatre tablettes. Elle est destinée à recevoir les assiettes et les petits plats maintenus par des nervures ou protégés par des lattes sur toute la largeur des rayonnages. Les assiettes sont disposées vers l'arrière, tandis que les petits plats sont posés vers l'avant (dans le cas de l'étagère représentée, il n'y en a pas). La belle collection d'assiettes exposées est issue de différentes faïenceries

qui furent en activité du XVIIIe siècle jusqu'à une date plus ou moins tardive au XIXe siècle. Elle comporte des assiettes de Saint-Clément de Lorraine, des assiettes d'Islettes ou de Waly en Argonne et des assiettes de Forges-les-eaux. Sont également accrochés aux tablettes divers ustensiles de cuisine en laiton, cuillers à ragoût, louches, écumeuses; des huiliers et un égouttoir en faïence de Neufchâtel sont posés sur le bahut.

Dans l'angle de la pièce, se dresse une horloge « Saint-Nicolas » à bouquet et grappes de raisin. C'est une horloge de parquet, à pendule court, fabriqué à Saint-Nicolas d'Aliermont en Haute Normandie. Au pied, un fauteuil Louis XVII au-dessus duquel est accrochée une glace de style Louis XIV.

La porte visible à gauche ouvre sur la « chambre de la jeune fille » où

l'on entrevoit une belle armoire normande de la fin du XVIIIe siècle. La cohabitation de meubles ou d'ustensiles de styles différents au sein d'une même pièce n'a rien d'anormal car du fait de leur prix relativement élevé à cette époque, ils se transmettaient d'une génération à l'autre, chacune complétant son héritage par quelques achats qui lui étaient propres. Par ailleurs, le style des objets ne coïncide pas nécessairement avec celui qui est défini par les historiens de l'art comme caractéristique de la période au cours de laquelle ils ont été fabriqués, les artisans régionaux restant souvent fidèles à des « modes » dépassées d'autant plus qu'en province celles-ci sont parvenues de manière décalée par rapport à la période de lancement à Paris.

Horaires d'ouverture et période de fermeture pour 2021

(sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire) :

OUVERTURE

Le musée est ouvert tous les jours sauf le lundi.

- 1/04 au 30/09 : 10h00 > 12h00 | 14h00 > 18h00

- 1/10 au 31/03 : en semaine, 14h30 > 17h30

samedi et dimanche, 10h00 > 12h00 | 14h30 > 17h30

Vacances scolaires, 10h00 > 12h00 | 14h30 > 17h30

FERMETURE

Le lundi, les 1er mai, 14 juillet, 25 décembre et 1er janvier. Du 1er janvier au 22 janvier 2021 inclus.



Faïence de Saint-Clément. Décor de panier aux fleurs, coq perché, mari au peigne (XIXe siècle)